

Date de mise à jour : 08/06/2026

Poste occupé par : DOUKHI Fatiha

X Mobilité ☐ Redéploiement ☐ Création

Code poste RH : 2030

Personne à contacter : PIERRE Eddie ou NADRI Naïma

Fonction : CRH

Tél : 01.43.99.77.83/78.40

Courriel : eddie.pierre@valdemarne.fr ou
naima.nadri@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Conseiller conjugal et familial en CSS
Cadre d'emplois/catégorie	Catégorie A – Cadre d'emplois des ATSE Catégorie A – Cadre d'emplois des psychologues territoriaux
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités / Direction de la PMI et Promotion de la Santé -Service de l'action territoriale
Lieu de travail	Centres de PMI - CSS : VILLENEUVE LE ROI - 119, rue de la Gare 94290 VILLENEUVE-LE-ROI THIAIS - 23, avenue de la République 94320 THIAIS
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique du médecin cadre du territoire.

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction de la PMI et Promotion de la Santé assure la prévention, promotion de la santé médico-psycho-sociale de l'enfant jusqu'à 6 ans, de l'adolescent et de sa famille dans le cadre de la loi de PMI et des orientations départementales.

La DPMI met en œuvre les missions de planification familiale en direction des jeunes, des couples et des familles en matière de santé sexuelle, d'accès à la contraception et à l'IVG, le dépistage et le traitement des IST ainsi que le suivi gynécologique et de grossesse. Elle assure la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité en centre de santé sexuelle et hors les murs en direction des collégiens.

Elle assure également la mise en œuvre de bilans de santé en école maternelle.

MISSION DU POSTE

Le conseiller conjugal et familial assure ses missions de prévention et de promotion de la santé médico-psycho-sociale dans le cadre de la loi PMI et des orientations départementales prises en matière de PMI. Il contribue à l'information et à l'accompagnement du public en planification et éducation familiale, de façon individuelle, en couple, en famille ou collective. Il mène ses actions dans le cadre d'un travail en pluridisciplinarité.

Ses missions s'articulent autour d'un travail clinique de soutien, d'accompagnement et d'aide psychologique lors de consultations et d'une mission d'animation des actions collectives en direction des adolescents, notamment dans les collèges et dans le centre de santé sexuelle en lien avec l'infirmière.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité : Prévention médico-psycho-sociale et activités cliniques auprès des personnes.

- Accueille, reçoit, écoute et informe toute personne (femme, homme, couple, parents, adolescent(e)) en demande d'aide, en questionnement ou en difficulté personnelle, conjugale ou familiale par un accompagnement ou un soutien, favorise l'échange en offrant un cadre spatio-temporel structurant et analyse la situation,
- Conduit un travail clinique et assure des consultations et entretiens individuels ou en couple d'information concernant la contraception, l'adolescence, la vie affective, la promotion de la santé sexuelle, la préparation à la vie de couple et à la fonction parentale, les relations sexuelles, les infections sexuellement transmissibles, les violences sexuelles, violences conjugales, l'IVG....avec toute personne, femme, homme, couple, parents, adolescents en difficulté relationnelle et / ou affective dans sa vie familiale ou conjugale,
- Assure des entretiens pré et post IVG, accompagne et soutient la femme si besoin pendant et / ou après l'IVG,
- Accueille et assure la prise en charge de personnes en situation difficile liée à des dysfonctionnements familiaux ou victime de violence,
- Mène un travail de prévention et d'information sur toute question liée à la sexualité et à la vie relationnelle affective, conjugale et familiale,
- Repère, identifie les situations à risque (mariage forcé, violences...) et difficultés rencontrées et vise à faciliter l'expression des questionnements des patients,
- Transmet au médecin EDS les situations de personnes vulnérables et d'enfance en danger ou en risque de danger dans le cadre de la protection de l'enfance,
- Oriente et permet à la personne d'engager une démarche de prise en charge vers une structure spécialisée si nécessaire,
- Assure un travail de relais et de coordination avec les autres professionnels du centre (médecin gynécologue, infirmière, sage-femme, psychologue...) et les acteurs extérieurs.

Domaine d'activité : Animation d'actions collectives

- Conduit et anime les actions collectives de prévention et d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des jeunes dans les établissements scolaires (collèges et lycées), en binôme avec l'infirmière du CSS, en partenariat avec l'équipe éducative et médico-sociale de l'établissement scolaire.
- Accueille les groupes d'adolescents au CSS pour une présentation du centre et des missions.
- Diffuse des informations et documentation portant sur la prévention santé, la sexualité et la vie affective.
- Participe à des actions de santé publique en partenariat : Education Nationale, service santé municipal....

Domaine d'activité : Mission institutionnelle et partenariale

- Développe, contribue, conduit des projets sur le territoire et anime le partenariat avec les acteurs locaux : infirmières scolaires, enseignants, assistantes sociales, associations intervenant dans le champ de la prévention santé et de lutte contre les violences faites aux femmes...
- Contribue et participe à l'élaboration du rapport d'activité du centre,
- Participe aux réunions d'équipe et aux réunions extérieures en lien avec les missions de PMI, de planification familiale,
- Accueille et encadre des stagiaires.
- Participe aux réseaux de prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales,
- Participe à l'élaboration de documents d'éducation à la santé et aux projets de la Direction.

Connaissances	Indispensable à la prise de poste : Connaissances psychosociales et éducatives. Connaissances en santé publique, santé sexuelle, éducation à la santé et prévention santé. Connaissances des lois PMI - de planification et d'éducation familiale - de protection de l'enfance.
---------------	---

	A acquérir au cours de l'activité : Orientations de la collectivité et de la Direction de la PMI-PS. L'environnement territorial. Connaissance du réseau et des acteurs locaux de la santé et prévention. Connaissances juridiques sur le droit des patients, l'IVG, la contraception Connaissances des protocoles et procédures internes en vigueur au sein de la collectivité.
Savoir-faire	Indispensable à la prise de poste : Ecouter, observer et analyser une situation pour adapter son mode de communication et sa posture professionnelle. Travailler et communiquer en équipe et en réseau. Partager et diffuser l'information. Orienter le public vers des professionnels spécialisés. Prendre la parole en public. Maîtriser les techniques de communication écrite et orale. Organiser et adapter son activité en fonction des priorités. Animer un entretien et une réunion. Rédiger des écrits professionnels (rapports, évaluations...). Rendre compte de son activité. Aider à la décision et formuler des propositions. Maîtrise des outils bureautiques (Word, Outlook, Excel ...) A acquérir sur le poste Concevoir et conduire un projet et travailler en partenariat. Animer un groupe de parole, de réflexion et d'échanges. Adapter sa posture et sa communication aux différents publics. Utiliser les logiciels métiers de la Direction : Horus – dossier patient.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail - Internes - Externes	Direction de la PMI, cadres de territoires. <u>Partenaires institutionnels internes</u> : professionnels en centres de PMI (médecins gynécologues, infirmières, psychologue...), équipes des Espaces Départementaux des Solidarités, professionnels du Service Promotion e la Santé de l'adolescent : dispositif « Cet autre que moi » et « En Visage », animateurs Bus Prévention santé. <u>Partenaires externes</u> : Etablissements scolaires (collèges, lycées...), Hôpitaux, Service Promotion de la Santé en faveur des élèves de l'Education Nationale, services universitaires, services municipaux de santé, Maisons de l'adolescent et Points Accueil Ecoute Jeunes, CMP adultes, CHRS, clubs de prévention, associations intervenant dans le champ de la prévention santé.
Conditions particulières D'exercice	Déplacements dans les établissements scolaires. Permis de conduire souhaité. Exercice des missions dans un ou plusieurs centres de Planification et d'Education Familiale.
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels. Référentiels, guides et protocoles propres à la Direction de la PMI-PS.

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré-requis : Titulaire d'une attestation de qualification en conseil conjugal auprès d'un organisme agréé par l'Etat. A faire à la prise de fonction : Souhaité :
Expérience	Exigée : Expérience sur poste similaire. Souhaitée :
Certifications, habilitations à jour	Sans objet
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations oui ☒ non ☐	

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

NBI : NON

Si oui, préciser à quel titre :

Nombre de points :

Cadre d'emploi des Assistants territoriaux socio-éducatif :

- Prime Ségur
- Indemnité de fonctions, sujétion et expertise afférente au groupe de fonctions
 - o G.2. « Autres fonctions » - Autres fonctions

Cadre d'emploi des psychologues :

- Prime Ségur
- Indemnité de fonctions, sujétion et expertise afférente au groupe de fonctions :
 - o G.2. « Autres fonctions » - Autres fonctions

17 AOUT 2026

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
SAINT-JALME Laurence Chef du Service Administratif et Financier Direction de la P.M. Promotion de la Santé	Docteur Isabelle BURSI Directrice de la Protection Maternelle et Infantile et de la Promotion de la Santé	

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	12.07.2026	Pour le Président du Département du Val-de-Marne et par délégation, Responsable adjoint du service recrutement et intégration Aline d'Almeida

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution